

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 106

COMMUNE DE VILLEDoux

ARRÊTÉ D'OUVERTURE DÉFINITIVE
À LA CIRCULATION PUBLIQUELE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Vu
le 21/07/2017
LL -
MARIE DE VILLEDoux
20 JUL. 2017
COURRIER ARRIVÉE

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la route, et notamment l'article R 411-8, R 411-21-1 et R 411-25,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, modifié par arrêtés successifs,

VU la proposition de mise en service définitive de M. le Directeur des Infrastructures en date du 23 mars 2017,

CONSIDÉRANT l'achèvement des travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RD 106 et des VC «rues du Soleil Couchant, des Oratoriens et de la Falaise»,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Directeur Général des Services du Département de la Charente-Maritime,

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER - Le carrefour giratoire n° 17 GI00425, RD 106, au niveau du PR 14+728, dans la Commune de Villedoux, est déclaré ouvert à la circulation publique à compter de la signature du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées aux usagers par une signalisation conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêtés successifs.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera affiché dans la Commune de Villedoux par les soins du Maire.

ARTICLE 4 -

- Monsieur le Directeur Général des Services du Département de la Charente-Maritime,
- Monsieur le Maire de la Commune de Villedoux,
- Monsieur le Directeur des Infrastructures du Département de la Charente-Maritime (Agence territoriale d'Échillais),
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Charente-Maritime,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel des actes du Département de la Charente-Maritime.

Fait à La Rochelle, le
Le Président,

12 JUL. 2017

Pour le Président du Département
Le Vice-Président

Michel DOUBLIN

RD106-VILLEDoux
Aménagement d'un carrefour giratoire

